



L'AVENIR
DE NOS
FORÊTS



Bertrand SERVOIS

ÉDITORIAL

Produire du chêne en moins de cent ans

Parmi les quatre régions formant l'ensemble d'UNISYLVA, deux sont majoritairement productrices de chênes de qualité : Le Centre et la Bourgogne, autrement appelées secteur Ligérien. C'est donc naturellement que votre coopérative a développé un savoir-faire reconnu autour de la production de chênes. Nos **ventes groupées**, dans lesquelles les plus beaux spécimens sont présentés à la vente de prestige de Cheverny, sont appréciées par nos clients pour votre plus grande satisfaction. Longtemps enviées par nos voisins, elles sont désormais ouvertes aux plus beaux lots de coopératives amies. La meilleure qualité servira à faire des merrains qui seront transformés en douelles pour la fabrication de tonneaux.

Sur le plan technique, nous avons été précurseurs dans la mise en œuvre **d'itinéraires adaptés** aux évolutions économiques : courbe des prix de vente et ciseau des prix de la main d'œuvre concernant les travaux. En effet, depuis une trentaine d'année, les prix de vente du chêne ont stagné en euros (ou en francs) courants. Même si depuis 2013 un rattrapage spectaculaire s'opère, nous sommes loin d'être revenus au stade des années 80. L'idée directrice est de trouver des itinéraires plus performants et moins gourmands en main d'œuvre.

Avec l'appui du CETEF du Berry et du CRPF Ile-de-France Centre-Val de Loire, **des essais** sont mis en place pour étudier ces itinéraires : remplacement des coupes rases de taillis par des éclaircies, recherche sur les cloisonnements culturaux (en ligne, en damier) dans les régénérations naturelles pour faciliter et limiter le dégagement des lignes de semis, réalisation de cloisonnements d'exploitation (plus larges et plus serrés) pour permettre la mécanisation des premières éclaircies et éviter le tassement des sols par les engins. Un autre domaine d'étude et de recherche est celui de l'adaptation de la conduite de cette essence aux changements climatiques.

UNISYLVA, par l'intermédiaire de ses ingénieurs et techniciens, investit durablement dans la **diffusion de ces bonnes pratiques** auprès des adhérents : animations sur le terrain, participation aux formations à la gestion forestière. C'est dans ce contexte de travail en commun que nous aurons la joie d'accueillir les **Journées Nationales Inter-Cetef** qui nous font l'honneur de se déployer dans le Cher fin septembre. Plus de 100 forestiers sont attendus qui visiteront les forêts de plusieurs de nos adhérents.

Puissent ces journées être un moment privilégié d'échange, de confrontation d'idées et d'expériences pour le bénéfice de tous et dans l'espoir de pouvoir produire des chênes en **moins de 100 ans !**

Bertrand SERVOIS, Président d'UNISYLVA



FAITS MARQUANTS

- ◆ Retour sur notre assemblée générale annuelle
- ◆ Conseil d'administration
- ◆ Interview technicien de l'agence de Bourgneuf
- ◆ Marché des bois
- ◆ Focus de l'agence de Moulins
- ◆ Interview Portail Adhérent
- ◆ Rappels sur certaines mesures fiscales
- ◆ Groupe de travail chêne

L'assemblée générale annuelle d'UNISYLVA statuant sur l'exercice 2016 s'est tenue le 23 juin dernier à OIZON dans le Cher.

11 885 ADHÉRENTS - 51,7 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES NET

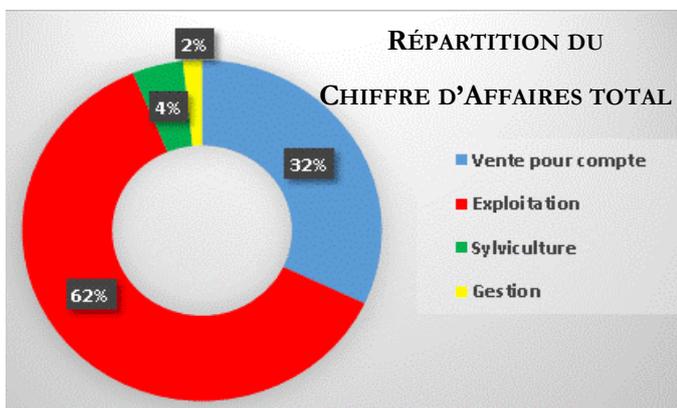


▪ **148 nouveaux adhérents** pour 2 285 ha ont rejoint notre coopérative en 2016, portant ainsi le nombre d'adhérents à 11 885 pour une surface de 357 556 ha.

▪ **La répartition du nombre d'adhérents et des surfaces en fonction des régions administratives se fait comme suit**

| Sections administratives | Nombre d'adhérents en % | Surface en % |
|--------------------------|-------------------------|--------------|
| Auvergne | 40,5% | 20% |
| Bourgogne | 9,5% | 14,5% |
| Centre | 28% | 52% |
| Limousin | 22% | 13,5% |

▪ **Le chiffre d'affaires net progresse depuis 2008, il atteint 51,7 M€ avec une augmentation de 5,6% par rapport à 2015.**



La diversification de nos types de vente (ventes par contrat d'approvisionnement, ventes groupées) nous permet de commercialiser tous les types de bois : bois d'industrie, bois d'œuvre, bois destiné à l'énergie.

En 2016 UNISYLVA a ainsi commercialisé près de 815 000 unités de bois soit une augmentation de près de 14 %. Toutefois, les évolutions des volumes vendus par rapport à 2015 sont très contrastées en fonction des produits.

▪ L'activité « bois bûche » concentrée sur la plate forme de Sancoins (dpt 18) revient progressivement à un équilibre financier après deux années difficiles

suite aux hivers doux et à un prix du gaz très faible.

▪ L'activité « Granulés » est réalisée par l'usine BIOSYLVA dont nous assurons l'approvisionnement en rondins. Depuis son démarrage, la production et le chiffre d'affaires de BIOSYLVA sont en progression continue. L'usine a connu une très nette croissance en fin d'année grâce à un hiver 2016/2017 « normal », ce qui confirme sa rentabilité, en dépit de prix de granulés encore très bas. L'approvisionnement de cette usine a permis d'éclaircir 1 500 ha de taillis en 2016 et permet d'envisager d'en éclaircir 2 500 ha en 2017. Ces travaux d'amélioration sylvicoles ne pourraient pas être réalisés sans ce débouché.

L'année 2016 s'est caractérisée par un destockage constant en bois de chauffage et en bois énergie.

▪ Les volumes de bois exploités et livrés sur contrat d'approvisionnement industriel progressent de 2,8% avec un volume de 620 000 m³ livrés dans les usines.

▪ L'activité « ventes pour compte » permettant de commercialiser des lots de qualité en faisant appel à la concurrence s'est développée de façon continue depuis 2012. Elle enregistre une progression record par rapport à 2015 de :

→ 14.2% de son chiffre d'affaires pour atteindre 16,6 M€.

→ 17.6% du volume vendu auprès de 110 clients professionnels du bois.

Au cours de cet exercice, votre coopérative et sa consœur la Coopérative Forestière Bourgogne Limousin (C.F.B.L.) ont mutualisé leurs moyens pour organiser ensemble leurs ventes groupées.

UNISYLVA assure à coûts partagés la préparation des catalogues et leur diffusion ainsi que la préparation et l'organisation des ventes. (Suite p.3)

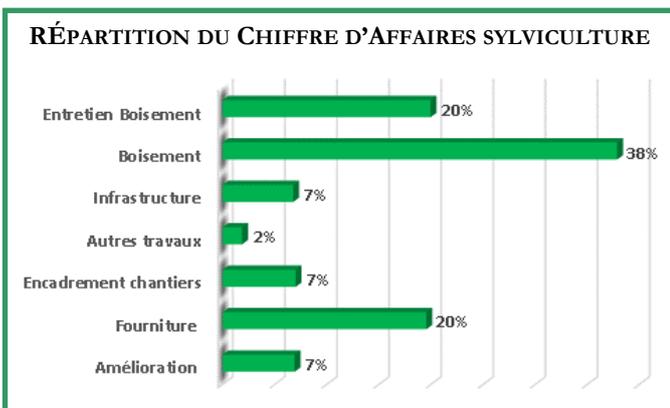
Remarque : en 2016, 72% des bois commercialisés par votre coopérative étaient certifiés P.E.F.C..

Ce pourcentage varie selon le type de mise en marché puisque les ventes pour compte en comptabilisent 92% et les ventes de bois par contrats 70%. Il varie également selon le type de produits avec 76 % pour le bois d'œuvre et le bois d'industrie et 51% pour le bois énergie.



Le chiffre d'affaires des travaux sylvicoles est de 2,4 M€. Il baisse de près de 8% après une très forte augmentation en 2015. Les travaux sylvicoles restent toutefois à un bon niveau avec des surfaces en régénération naturelle et en plantation proches de 1000 ha.

L'activité se décompose comme indiquée dans le diagramme suivant :



▪ 689 ha ont été plantés en 2016 soit une baisse de 8% par rapport à 2015.

▪ Le chiffre d'affaires des entretiens enregistre une baisse de 32%.

▪ Le chiffre d'affaires des travaux d'amélioration progresse quant à lui de près de 11%.

▪ Le chiffre d'affaires des travaux d'infrastructure est quant à lui multiplié par quatre.

Les travaux sylvicoles ne doivent pas être négligés, ils garantissent la pérennité et la qualité de vos forêts. C'est pour cette raison que nous vous encourageons à réaliser :

→ Les renouvellements de peuplements arrivés à maturité soit par reboisement soit par régénération naturelle ainsi que leurs dégagements.

→ Les coupes d'amélioration, les tailles de formation, les élagages sur certaines essences (peuplier, pin laricio de Corse et pin sylvestre).

→ Des places de dépôts et des pistes forestières afin de rendre la commercialisation de vos bois plus attractives.

Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier :

→ **d'une défiscalisation** de ces travaux jusqu'au 31 décembre 2017 en utilisant le :

« **DEFI TRAVAUX** ».

Pour plus de renseignement voir notre fiche fiscale 4/2017

contact : sophie.farinotti@unisylva.com.

→ **des aides AMI Dynamic** (projet CENSE pour la région Centre-Val-de-Loire et le projet PLOBOV pour l'Allier et le Puy-de-Dôme).

Il s'agit d'aides financières pour :

- Réaliser des aménagements de petites places de dépôts-retournements, associés à la mobilisation en bois énergie.
- Améliorer ou transformer par replantation des peuplements feuillus dégradés ou sous productifs ou des accrus.



Le chiffre d'affaires en gestion et conseil aux adhérents progresse de 9,8 % pour atteindre 565 K€. Il se décompose comme suit :

▪ 52 Règlements Types de Gestion (R.T.G.) pour 267 ha (surface multipliée par trois par rapport à 2015).

▪ 106 Plans Simples de Gestion (P.S.G.) pour 10 812 ha (surface progressant de 35% par rapport à 2015).

▪ 64 dossiers d'estimation et d'expertise pour 3 200 ha (surface progressant de 2,5% par rapport à 2015).

▪ 184 contrats de suivi de plantations (soit une augmentation de 38% par rapport à 2015).



L'exercice 2017 devrait être à nouveau en croissance de volume et de chiffres d'affaires.

Votre coopérative va poursuivre :

→ Le développement de l'activité bois énergie (granulés, plaquettes) sur la base de contrats d'approvisionnement pluriannuels.

→ Les reboisements en résineux dans le Massif Central et la dynamisation des renouvellements des chênaies ligériennes arrivées à maturité.

Pérenniser la ressource

est un objectif prioritaire d'UNISYLVA.

→ Poursuivre la collaboration active avec nos partenaires de la forêt privée : réunions de vulgarisation, FO.GE.FOR. (Formation à la Gestion Forestière), expérimentations, groupes de travail...

→ Mise en place d'une Gestion Electronique de Documents (GED) au cours de cette année 2017.

→ Participation à un groupe de travail visant à refondre une nouvelle version de notre progiciel « Procofor »

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Patrick CHARDEAU, nouvel administrateur, nous évoque son intérêt pour la forêt

L'assemblée générale plénière a ratifié la nomination de trois nouveaux administrateurs : le Groupement Forestier de la Villatte représenté par Madame Dominique Couraud, Monsieur Philippe Roy et Monsieur Patrick Chardeau.

”

J'ai baigné dans le milieu forestier depuis mon enfance, on peut dire que **-je suis tombé dedans tout petit !-** Je suis issu de deux lignées de forestiers par mon grand-père paternel en Corrèze et par mon grand-père maternel dans l'Yonne à Saint-Fargeau. **L'intérêt pour la forêt m'a tout naturellement amené à la gérance des deux groupements familiaux**, celui de Chadebec sur le plateau des Millevaches pour une surface de 250 ha et celui de Montréal en Puisaye pour une surface de 430 ha.

La volonté d'approfondir mes connaissances techniques m'a conduit à suivre un cycle de base de Formation à la Gestion Forestière dans l'Yonne. J'ai tellement aimé cela que j'y ai entraîné mon épouse et mes enfants. J'ai poursuivi par des cycles de perfectionnement et par une participation régulière aux réunions de vulgarisation proposée par le Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne. Le thème de la sylviculture irrégulière me passionne particulièrement, j'ai participé à plusieurs voyages organisés par le Comité des forêts sur cette thématique.

Mon implication et mon intérêt pour le domaine forestier se renforcent avec ma participation comme conseiller au



Patrick CHARDEAU

Médecin hospitalier, psychiatre psychanalyste de 1973 à 2011, spécialisé dans les troubles de la relation mère-bébé.

Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne Franche-Comté où je succède à mon épouse et à mon entrée au conseil d'administration d'UNISYLVA.

C'est un enrichissement pour le sylviculteur de pouvoir bénéficier d'une grande structure pour avoir des débouchés plus diversifiés pour la commercialisation des bois et des activités sylvicoles plus larges. **J'apprécie particulièrement le travail de proximité avec le technicien forestier et le dynamisme de la coopérative avec la création de Biosylva.** De plus, en tant que médecin j'ai participé à la gestion d'une institution hospitalière et je retrouve au sein d'UNISYLVA un thème qui m'est cher, celui de la gestion des ressources humaines.

J'aurai à cœur de représenter les adhérents sylviculteurs de Bourgogne aux conseils d'administration et aux assemblées générales afin de valoriser au maximum le potentiel de cette région et de vos forêts.”

INTERVIEW TECHNICIEN DE L'AGENCE DE BOURGANEUF

Etienne RUAULT, compétences et passion aux services des adhérents

”

Issu d'une famille de forestiers, j'ai toujours été attiré par la nature mais sans vraiment m'orienter spécifiquement vers la forêt. En effet, à l'obtention de mon baccalauréat scientifique en 2007, j'ai intégré un IUT Génie Biologique à Angers (dpt 49). Mon but initial était d'utiliser mon diplôme pour intégrer une école d'horticulture. Au cours de ma première année, j'ai travaillé chez un expert forestier pour effectuer des marquages de coupes, des cubages,... et c'est là que j'ai compris mon attrait pour le milieu forestier. J'ai abandonné mon projet initial, mais j'ai toutefois décidé de finir mon IUT et de valoriser ces deux années pour faire un BTS Gestion Forestière en un an à Meymac (dpt 19) en 2009. J'ai poursuivi mon cursus par une licence professionnelle commercialisation du bois et dérivés à Valence (dpt 26). **Cette formation effectuée en alternance m'a permis d'intégrer l'équipe d'acheteurs bois de la scierie Piveteau à Sainte Florence (dpt 85).**

À l'issue de cette formation j'ai été recruté à UNISYLVA sur le secteur de la Creuse en septembre 2011 où j'ai intégré l'équipe de Bourgneuf (dpt 23) en tant que technicien d'exploitation forestière.

Mes principales missions au sein d'UNISYLVA sont : le conseil auprès d'adhérents et propriétaires sur la sylviculture à apporter à leur forêt ; la prospection de nouveaux adhérents ; l'achat de bois ; le choix des produits à façonner ; le suivi des chantiers d'exploitation forestière (autorisation de sortie



et de dépôt, respect du cahier des charges produit par les sous-traitants, gestion des transports et l'analyse des chantiers).

Mon cursus m'a permis d'acquérir certaines de ces compétences, d'autres ne peuvent s'apprendre que sur le terrain. J'ai pu profiter du savoir-faire de mes collègues de secteurs qui m'ont conseillé, formé, mais j'ai également pu bénéficier de formations proposées par la coopérative. **Je pense que ce côté formateur et accompagnateur, représente une des forces de la coopérative et me permet aujourd'hui de faire mon travail en toute autonomie**, tout en bénéficiant toujours de formation de perfectionnement sur des points précis (valorisation des Chênes,...).”

La conjoncture économique globale est à en croire la presse en amélioration, qu'en est-il pour le marché des bois ?

SECTEUR DE L'ÉNERGIE EN DIFFICULTÉ

→ **Plaquettes** : la concurrence par le gaz à prix bas est forte. Les chaudières de cogénération ont donc réduit leur consommation au profit du gaz, créant mécaniquement une abondance d'offre de bois. Les conditions sont donc réunies pour observer une baisse de la demande et du prix.



→ **Granulés de bois** : l'hiver 2016/2017 a permis de résorber les stocks européens, la croissance organique française continue et les conditions de l'hiver 2017/2018 influenceront sur la consommation de bois et granulés.



→ **Bois de chauffage** : le marché reste atone après deux années de baisse consécutives tant en consommation qu'en prix. Le bois de chauffage attend un hiver « normal » pour reprendre des couleurs.



SECTEUR DES BOIS D'INDUSTRIE (PAPETERIE-PANNEAUX) - DES PRIX EN RÉGRESSION

Les conditions d'exploitations en forêt ont été bonnes et les parcs à bois des usines sont pleins limitant les achats et favorisant une politique de baisse prix. De plus, certains industriels préfèrent s'approvisionner en connexes de scierie et en broyats de palettes plutôt qu'en rondins.



SECTEUR DE L'EMBALLAGE LIÉ À LA CONSOMMATION - LÉGÈRE PROGRESSION DES PRIX

La demande en bois de palette emballage et caisserie est en croissance, les prix progressent légèrement depuis le dernier semestre.



SECTEUR DU BÂTIMENT - STABILITÉ DES PRIX

On constate une reprise du bâtiment en France, la consommation en bois de charpente des usines de résineux est stable à prix stable. Les gros bois souffrent d'un manque d'industries adaptées à leur sciage.



BOIS D'ŒUVRE FEUILUS ET RÉSINEUX : DES MARCHÉS CONTRASTÉS

→ **Chêne** : la forte demande est soutenue par :
▪ L'exportation vers l'Asie et en particulier vers la Chine pour des sciages et des produits de qualité moyenne, vers l'Angleterre pour la charpente et vers l'Allemagne pour les parquets.
▪ La bonne activité de la tonnellerie pour la qualité merrain.



Les prix dans les petits et moyens bois progressent encore. Tous les produits se vendent, il n'y a donc aucune raison pour que cette embellie ne se poursuive pas au second semestre 2017. Nous vous conseillons donc de réaliser les coupes d'amélioration et de renouvellement prévues dans vos documents de gestion durable.

→ **Hêtre** : les très belles qualités trouvent acquéreurs en France en particulier lors de vente de lots constitués uniquement de hêtre et proches d'une usine de déroulage. Les qualités moyennes à médiocres sont, quant à elles, fortement impactées par l'envolée des prix du fret maritime de cet hiver (multiplié par 4 en moins de 6 mois). Les prix restent moyens pour une essence qui possède pourtant une très bonne qualité technologique.

→ **Peupliers** : on enregistre un réveil de la demande sur les bois de déroulage (1^{er} et 2nd choix), les prix sont stables alors que les bois destinés au sciage restent encore difficilement vendables.

→ Douglas

▪ Les bois de 1m³ à 1,5 m³ sont recherchés par les transformateurs, les prix sont en hausses.
▪ Les prix des gros douglas (supérieur à 2,5 m³) sont quant à eux boudés sauf s'ils sont de très belle qualité (croissance lente et bois élagués).

→ **Épicéa commun - Sapin pectiné** : les prix sont stables.

→ **Pins** : les prix des pins maritimes et sylvestres sont stationnaires, le prix du pin laricio de Corse est en hausse

Calendrier des ventes groupées de 2017

21 septembre - Pouilly sur Loire (58)

5 octobre - Cournon d'Auvergne (63)

26 octobre - Sauvigny les bois (58)

23 novembre - Cheverny (41)

21 Décembre - Fénéstrelay (18)

FOCUS SUR L'AGENCE DE MOULINS

Échange avec Philippe VEYRET - Responsable de l'agence de Moulins (dpt 03)

Située dans l'Allier, au cœur de la Sologne Bourbonnaise, l'agence de Moulins compte 730 sylviculteurs adhérents pour une surface de 34 000 hectares dont près de 15 000 hectares sous document de gestion (Plan Simple de Gestion et Règlement Type de Gestion).

LA LOCALISATION ET LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Pour être au plus proche de l'adhérent cette agence possède un bureau principal situé à Moulins et un bureau décentralisé au Mayet-de-Montagne.

L'équipe se compose de 4 techniciens (deux travaillent au Mayet de Montagne), une secrétaire d'agence et un chef d'agence.



De gauche à droite : F. Clerc, F. Rémond, P. Veyret, G. Frobert, J. Dugat et T. Boulogne

LA STRUCTURE DES PROPRIÉTÉS GÉRÉES

▪ Dans les zones de plaine, la surface moyenne est de 35 à 40 hectares ; de nombreuses forêts ont donc un document de gestion durable. Les forêts se composent :

→ majoritairement de peuplements feuillus issus d'ancien taillis-sous-futaie qui ont tendance à s'appauvrir au fil des décennies.

→ de résineux âgés de 25 à 40 ans composés de pin sylvestre et de pin laricio de Corse.

▪ En montagne bourbonnaise, la structure des propriétés est nettement différente, nous gérons de petites forêts de 0,3 à 4 hectares en moyenne et quelques massifs plus importants. Ces peuplements se composent à :

→ 50% de résineux (majoritairement des douglas) arrivés à maturité (40/55 ans). Plus en altitude (700 m), les épicéas et sapins pectinés dominent.

→ 50% de feuillus (chênes de qualité médiocre et des hêtres) se trouvant souvent dans des secteurs difficilement exploitables (pente et accès).

Chiffres clés annuels

- 15 Plans simples de gestion pour 1 500 ha
- 50 ha de reboisement
- 130 ha d'entretien de peuplement
- 45 000 unités exploitées sous contrat d'approvisionnement
- 12 000 m³ de chênes commercialisés en vente pour compte
- 18 000 m³ de résineux commercialisés en vente pour compte dont 90% de douglas

LA VALORISATION DES BOIS, QUELS POTENTIELS ?

Les ventes pour compte permettent grâce au savoir-faire de nos techniciens (maîtrise des marchés, tri et qualité de la présentation des bois) d'obtenir une valorisation optimisée des très bons crus de chênes et de douglas de nos adhérents.

LE RENOUVELLEMENT, UN OBJECTIF PRIORITAIRE

Tant en feuillus qu'en résineux, de nombreuses parcelles ont atteint leur stade de maturité. Une dynamique de renouvellement soit par plantation soit par régénération naturelle a donc débuté. 100% des coupes rases de montagne sont replantées. Ce sont 50 000 plants/an résineux qui sont mis en place en montagne et 15 000 plants feuillus (90% chêne sessile, robinier, chêne rouge et divers) dans les zones de plaine. Ce renouvellement artificiel est complété par une centaine d'hectares de régénération naturelle de chêne soit en futaie régulière soit en futaie irrégulière par bouquets ou parquets.

Cette dynamique pourrait être accélérée dans les prochaines années par le marché du bois énergie qui permet une valorisation des bois inexploitable en bois bûche.

LE SERVICE CONSEIL, UN POINT FORT DE L'AGENCE

Ce service accompagne nos adhérents dans tous les domaines :

- montage de dossiers financiers (création de desserte...)
- réalisation du document de gestion durable ;
- expertises ;
- conseils techniques ;
- appuis fiscal (déclaration d'impôts, I.S.F....) et juridique (création de groupement forestier...)

Une équipe à votre service

AGENCE DE MOULINS

17 route de Paris - 03 000 Moulins

Email : allier@unisylva.com

▪ Secrétariat

→ Gaëlle Frobert : 04 70 46 05 24

▪ Responsable agence

→ Philippe VEYRET (gestion /sylviculture) : 06 15 06 42 34

▪ Techniciens exploitation

→ François Rémond : 06 15 38 52 33

→ Félicien Clerc : 06 73 55 27 38

BUREAU DU MAYET DE MONTAGNE

Route de Lapalisse - 03 250 Le Mayet de Montagne

▪ Technicien Sylviculture / Gestion

→ Thomas Boulogne : 06 87 88 25 59

▪ Technicien Exploitation

→ Julien Dugat : 07 87 07 90 32



Monsieur SERRE adhérent à UNISYLVA et gérant depuis six ans d'un Groupement Forestier de 400 hectares situés dans le département de l'Indre (dpt 36) vous livre ses premières impressions sur ce nouveau service que propose UNISYLVA.

« Ne vivant pas sur la propriété, il m'est apparu important de prendre un gestionnaire. C'est pourquoi nous avons choisi d'adhérer à UNISYLVA.

Passionné par la gestion forestière et soucieux de sa rentabilité, j'ai mis au point un programme de gestion avec une base de données (SGBD). Mon application restait lourde à maintenir et à faire évoluer et n'avait pas de cartographie intégrée. Quand UNISYLVA m'a proposé ce « Portail » j'ai été tout de suite intéressé. **J'ai suivi une formation à Paris lors du lancement de ce nouveau produit. Je recommande vivement ce type de démarche car elle permet de voir toute la richesse de cette application.**

J'ai particulièrement été séduit par l'ergonomie, il n'y a pratiquement pas besoin de la notice fournie avec l'application. La navigation est très facile, le site est beau, esthétique sobre et très clair. De plus son prix est très modique. L'exhaustivité et l'intégrité sont une garantie de gestion rigoureuse. Je n'ai pas eu de difficulté pour comprendre les termes techniques. Si j'avais la moindre interrogation, je posais ma question au chef d'agence qui me dispensait une formation privée !

La partie cartographie a été pour moi très utile, cela m'a permis d'avoir une meilleure connaissance des parcelles du Groupement Forestier, de pouvoir superposer des couches (cadastre, peuplements forestiers, parcelles forestières...), d'avoir des fiches détaillées par parcelle...



Ce qui manque c'est :

→ Une mise à jour plus régulière de ce qui se passe sur le massif. On n'a pas encore en temps réel les suivis des chantiers et les enregistrements des travaux. Il y a généralement un décalage de 2 à 3 mois.

→ Un volet concernant la gestion financière et la rentabilité : cela permettrait de réaliser des projections, de voir les ressources, les dépenses sur la durée du document de gestion.

Lors de l'assemblée générale de la région Centre à laquelle j'ai participé, il a été indiqué que ces évolutions allaient être menées au cours de l'année. J'ai donc déjà pris une option sur ce prochain module car le produit est de très bonne qualité. Je le recommande à tous les sylviculteurs qui souhaitent avoir une bonne connaissance de la gestion de leur forêt»

NE PAS HÉSITER À CONTACTER VOTRE AGENCE LOCALE POUR PLUS D'INFORMATION

RAPPELS SUR CERTAINES MESURES FISCALES

Succession, Donation, Impôt de Solidarité sur la Fortune (I.S.F.)

Dans le cas de succession ou de donation (régime Monichon) le calcul des droits de mutations peut se faire sur le quart de la valeur de la forêt. Cette exonération partielle des trois quarts concerne aussi les sylviculteurs soumis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (I.S.F.). Cette mesure permet d'optimiser le capital forestier et favoriser sa gestion à travers les générations évitant ainsi les morcellements. L'application de cet abattement est subordonnée à une double condition :

- Joindre à l'acte constatant la succession/donation ou à la déclaration souscrite au titre de l'I.S.F. un certificat établi par la Direction Départementale des Territoires attestant que les bois et forêts sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable (articles L. 124-1 à L.142.4 et article L. 313-2 du code forestier).

Remarque : le délai pour obtenir ce certificat est de deux mois à compter de la réception de la demande. Il doit être utilisé dans les 6 mois pour les successions et donations et dans les deux ans pour les parts de groupement (la demande doit être faite par le gérant).

- L'héritier, le donataire ou le légataire **s'engage pour lui et ses ayants-cause à appliquer pendant 30 ans** un document de gestion durable (Plan Simple de Gestion, Règlement Type de Gestion, Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles).

Remarque : si aucun de ces documents n'existent au moment de la mutation, l'héritier ou le donataire a un délai de trois ans pour le produire et doit l'appliquer jusqu'à expiration des trente ans.

Le propriétaire qui a bénéficié d'un avantage fiscal I.S.F. ou Monichon doit **produire tous les dix ans un bilan de mise en œuvre du document de gestion** (article 281 H bis de l'annexe III au CGI) selon un modèle fixé par arrêté du ministre.

Pour les mutations à titre gratuit, un bilan de gestion doit être réalisé par toutes les personnes ayant utilisé un certificat **à partir du 22 mai 2010** (date d'entrée en vigueur du décret).

Pour l'I.S.F. toutes les personnes ayant utilisé un certificat **à partir du 1^{er} janvier 2000 doivent fournir un bilan de gestion**

GROUPE DE TRAVAIL CHÊNE

La futaie irrégulière, une autre sylviculture pour renouveler les chênaies

Rajeunir les chênaies et assurer leur pérennité est pour votre coopérative une priorité. C'est pour cette raison qu'UNISYLVA a créé en automne 2016 un groupe de travail d'une quinzaine de techniciens sur cette problématique. Nos réflexions se sont dans un premier temps centrées sur le renouvellement en futaie régulière avec la recherche de solutions à coût raisonnable pour :

- les chênaies à dominante pédonculé se trouvant sur des stations qui ne leur conviennent pas ;
- les chênaies à faible capital sur pied ;
- les travaux de suivis indispensables au bon développement des jeunes peuplements.

Toutefois, cette sylviculture régulière n'est pas toujours adaptée pour répondre aux problématiques de certaines parcelles qui présentent une structure irrégulière.



Structure irrégulière : présence de gros bois, de bois moyens, de jeunes bois et de semis sur une même parcelle

Notre groupe technique a donc poursuivi ses objectifs de rentabilité, d'amélioration de qualité et de pérennité par une journée dans le département de l'Yonne (dpt 89) sur la gestion en peuplements irréguliers.

Cette sylviculture permet un renouvellement en conservant un couvert arboré permanent.

Son principe repose sur la réalisation de coupes dites « jardinatoires » qui consistent à prélever des arbres de réserves tous les 8 à 10 ans et à réaliser une éclaircie dans le taillis tous les 6 à 10 ans. Le but étant de favoriser l'étagement des houppiers et permettre l'arrivée au sol de lumière diffuse favorisant le développement du semis.

Semis dans une trouée créée par l'exploitation de 3 réserves



Les parcelles visitées et les échanges sur nos techniques et réalisations ont permis de poursuivre notre réflexion sur :

- Les itinéraires sylvicoles les plus pertinents possibles dans le renouvellement pied à pied, par bouquets (quelques ares) ou par parquets (quelques dizaines d'ares) ;
- La mise en place de nouveaux essais portant sur :
 - la taille des trouées et/ou des parquets ;
 - le suivi de ces bouquets/parquets et les travaux nécessaires (cartographie des zones à renouveler, nombre d'interventions, optimisation des travaux) ;
 - les enrichissements (introduction de plants) en merisier, alisier torminal, cormier pour palier à une insuffisance de régénération.

L'ensemble de ces travaux permet aux techniciens de proposer à nos adhérents la sylviculture la plus adaptée à leur chênaie.

Ces deux types de sylviculture ont leur place dans nos forêts, elles ne doivent plus s'opposer comme cela a été le cas par le passé. ■



Siège social : UNISYLVA
31, avenue Baudin
CS30260 - 87 007 LIMOGES Cedex 1
Tél : 05 55 77 00 81
Email : contact.limoges@unisylva.com

Retrouvez nous sur notre site Web !
www.unisylva.com



PUBLICATION
Directrice de la publication :
Sophie Farinotti
6, rue du Champ Galant
36 400 La Châtre
Tél : 02 54 48 22 56
Photos : UNISYLVA